



L'école d'Informatique mondiale, leader en France

Professionnels de l'informatique, il n'y a pas d'âge pour faire SUPINFO !

International Masters of Science

International Master of Science
Business Intelligence



International Master of Science
Systems & Networks

International Master of Science
Quality & Services Management



International Master of Science
ERP Solution Manager

International Master of Science
Finance & IT



International Master of Science
Mainframe

2 rentrées par an
une reconnaissance auprès des entreprises
Plus d'informations sur www.supinfo.com/masters

Formations courtes certifiantes

Developpez vos compétences techniques
Valorisez votre CV avec les certifications éditeur incluses
Echangez avec nos experts

Plus d'informations sur www.supinfo-training.com



.net **Microsoft**   **ORACLE** 

Validation des Acquis de l'Expérience

Diplôme certifié par l'Etat au niveau I (bac+5, Master, Ingénieur)
Accompagnement individualisé
Inscription possible a tout moment (4 jurys par an)

Plus d'informations sur www.supinfo.com/vae



SUPINFO Institute of Information Technology L'Ecole Supérieure d'Informatique de SUPINFO International University

36 campus en 2009 en France et dans le monde

Établissement d'enseignement supérieur privé créé en 1965 reconnue par l'État par Décret du 10 janvier 1972

Ecole reconnue par les leaders mondiaux de l'industrie

Formation d'ingénieurs délivrant un International Master of Science en 5 ans enregistré certifié par l'Etat français au niveau I (Bac +5, Master, Ingénieur)

Plus de 6500 étudiants / 5000 anciens élèves

Taux de placement : 100%

Salaire à l'embauche >36 k€ en moyenne

Cursus possible 100% à distance grâce au Campus Online

Formation dans tous les domaines des métiers du numérique qui s'adapte aux évolutions du marché



Validation des Acquis de l'Expérience

Titre SUPINFO certifié par l'Etat au niveau I (Bac+5, Master, Ingénieur)



① Demande de recevabilité

- inscription en ligne sur le site de SUPINFO : <http://enrolment.supinfo.com>
- informations détaillées : www.supinfo.com/vae

② Accompagnement

L'accompagnement est d'une durée de **12 mois maximum et de 3 mois minimum**.

Il consiste à apporter une aide méthodologique au candidat pour :

- constituer le dossier de validation,
- faire la preuve qu'il a acquis des compétences au cours de ses différentes activités,
- expliciter ses expériences professionnelles, les mettre en relation avec le référentiel,
- préparer à l'épreuve d'entretien avec le jury.

Modalités de l'accompagnement

L'accompagnement est un accompagnement 100% en distantiel, il comprend :

- la mise à disposition de tests d'auto-évaluation des compétences techniques et des compétences managériales,
- la mise à disposition de modules en e-learning pour faciliter à la réalisation du dossier et à la préparation à l'entretien du jury VAE,
- la gestion de projet,
- la gestion du temps,
- la gestion du stress,
- la gestion des compétences,
- la communication,
- l'anglais,
- la mise à disposition d'un guide méthodologique pour constituer le dossier de VAE et se préparer l'entretien de VAE.

③ Validation par le jury

La validation s'effectue après :

- une étude du dossier de validation (descriptif d'activités exercées correspondantes au référentiel de compétences et d'un portefeuille de preuves)
- un entretien avec un jury de validation en appui du dossier de validation.

Décision du jury

- En cas de validation partielle : préconisation de parcours pédagogiques et/ou préconisation de nouvelles expériences professionnelles à mettre en œuvre pour acquérir les connaissances, aptitudes et compétences manquantes.
- En cas de certification totale : remise de la certification visée lors de la cérémonie annuelle officielle organisée par SUPINFO.

④ Suivi en cas de validation partielle

L'objectif fixé par SUPINFO est d'accompagner le candidat dans les parcours pédagogiques prescrits. Ces derniers seront totalement personnalisés et pourront comprendre plusieurs modules différents.

Actions de formation

SUPINFO pourra être force de proposition pour les parcours de formation prescrits au candidat.

Tout candidat VAE ayant passé une première validation devant le jury bénéficiera d'une remise de 20% sur les parcours prescrits qu'il déciderait de suivre par l'intermédiaire du SUPINFO Training Center ou via SUPINFO online.

En cas de validation partielle déclarée par le jury, et jusqu'à la validation totale des compétences, tout candidat devra se représenter devant le jury VAE pour défendre les compétences non validées et ce dans un délai maximum de 5 ans.